

# Folofolo

Revue des sciences humaines et des civilisations africaines

N° Juin 2020

ISSN 2518-8143



**FOLOFOLO**  
**Revue des sciences humaines et des**  
**civilisations africaines**

**Juin 2020**

<http://www.folofolo.univ-ao.edu.ci>

## **Administration et Rédaction**

Directeur de publication BAMBA Mamadou

Rédacteur en chef KAMARA Adama

Rédacteur en chef adjoint KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster ALLABA Djama Ignace

Chargé de diffusion et de marketing ALLABA Djama Ignace

Trésorière KOUADIO Affoué Sylvie

## **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Sékou BAMBA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OSSEYNOU Faye, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

LATTE Egue Jean Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

GUIBLEHON Bony, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ASSI Kaudjis Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Marie MIRAN, Maître de conférences, EHESS/IMAF Paris

GBODJE Sékré Alphonse, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Kouakou Siméon, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BATCHANA Essohanam, Maître de conférences, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Maître de conférences, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEKOIN Tano Raphaél Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de lecture**

KOUAKOU Antoine

BATCHANA Essohanam

CISS Ismaila

VEI Kpan Noël

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel

N'SONSSISA Auguste

CAMARA Moritié

FAYE Osseynou

IDRISSA Bâ

BAMBA Mamadou

SARR Nissire Mouhamadou

GOMGNIMBOU Moustapha

DEDOMON Claude

DEDE Jean Charles

BAMBA Aboulaye

DIPO Ilaboti

## EDITORIAL

Prétendre écrire l'histoire de la civilisation africaine peut paraître une gageure.

En effet, des faits restent peu connus, et l'exploration intellectuelle et scientifique de l'Afrique n'est pas toujours chose aisée.

Le chercheur doit recueillir, classer et critiquer les sources écrites et orales de même qu'une documentation abondante pour aboutir à la vérité scientifique.

Il est pourtant nécessaire de réanimer à travers des écrits originaux la réalité substantielle de la civilisation africaine de l'époque antique à la période contemporaine en passant par les périodes médiévales et modernes.

C'est à cette tâche que s'est consacré ce numéro de la revue "FoloFolo".

Les propositions de sujets et les diverses approches scientifiques dans une entière liberté d'expression se sont avérées enrichissantes.

Ce numéro de juin 2020 explore la science dans sa diversité.

Le résultat recherché est de connaître l'Afrique et ses civilisations dans sa profondeur et bien sûr avec ses joies et ses peines, mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un développement durable de ce continent.

La pluralité des articles, l'originalité des problématiques et la diversité des sujets autorisent à penser que ce numéro sera accueilli à sa juste valeur par les universitaires.

**Bamba Mamadou**

## TABLE DES MATIERES

<b>Mokam David:</b> Un acteur local de la transition et de la connexion entre des empires coloniaux au Cameroun: Robert Jabea Kum Dibongue .....	7–24
<b>Roval Caprice GOMA-THETHET BOSSO:</b> Les migrations Ambamba entre mythes et réalités (XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle) .....	25–38
<b>Edith Mireille Tegna:</b> Départ des Européens ou africanisation de l'institution législative au Cameroun français entre 1946 et 1960? .....	39–53
<b>N'Dri Laurent KOUAKOU / Serge-Rodrigue Yao AHI:</b> La présence sud-coréenne dans le champ socio-économique ivoirien (1974-2002) .....	54–73
<b>Martin Pariss Vounou:</b> La vente à la criée à Brazzaville, entre stratégies de survie et gestion de l'espace public urbain (1993-2000) .....	74–85
<b>Ibrahima Khalilou Diagne:</b> Mythes créateurs de la céramique en milieu wolof dans les localités de Tivaouane au Sénégal : regard ethnographiqu.....	86–101
<b>Pierre Mbid Hamoudi DIOUF / Benjamin DIOUF:</b> Pratiques rituelles et croyances populaires en Égypte antique, en Grèce ancienne et au Sine actuel .....	102–117
Achille César <b>VAH:</b> Peuplement et organisation socio-politique d'un sous-groupe Dan : les Bloukpeuleuminnou XVI <sup>ème</sup> siècle .....	118–130
<b>Titus KACELLA:</b> Azaou Dogo : Homme religieux et politique atypique (1942-1988) .....	131–144
<b>Mayoro DIA :</b> Ino et Médée : similitudes et dissimilitudes de leur vie dans la littérature grecque antique .....	145–168
<b>Thérèse Mvoto:</b> Femme et représentativité dans les religions patrimoniales au Cameroun septentrional: 1995- 2020 .....	169–188

<b>Zié TUO:</b> Dynamique du protestantisme baptiste en pays sénoufo de Côte d'Ivoire (1965-1975) .....	189–203
<b>Elie SADIKI/Madiomé THIAM/Denis BUKURU:</b> Fouilles archéologiques du site de Kirwa au centre du Burundi .....	204–220
<b>Yacouba OUEDRAOGO:</b> El Hajj Marhaba Sanogo, un lettré musulman et historien de Bobo-Dioulasso .....	221–234
<b>Alexandra KONATE:</b> La prostitution des réfugiées libériennes dans le sud-ouest ivoirien (1990-2008) : Typologie et impacts .....	235–255
<b>KEITA Mohamed / YODA Epse YEO, Habibatou:</b> L'intégration des burkinabé des villages de colonisation de la marahoue en Côte d'Ivoire : 1960 – 2013 ...	256–271
<b>Mouhamadou Nissire SARR :</b> Le concept de dieu en Égypte Ancienne ...	272–297
<b>SEIDOU Abdoulaziz:</b> Modernité et désacralisation des techniques et valeurs traditionnelles : cas de la production artistique sénoufo .....	298–319
<b>Baboua TIENE :</b> La question de l'héritage heideggérien dans la philosophie de la vie de Hans Jonas .....	320–336
<b>BALLY Claude Koré :</b> Stratégies de conquête et de fidélisation des clients des institutions bancaires de Bouaké face à la montée de nouvelles agences de collecte d'épargne .....	337–357
<b>Amalan Elliane Prudence KOUAME:</b> Colonialismo español: de la invisibilidad a la visibilidad de los guineoecuatorianos .....	358–375

## Départ des Européens ou africanisation de l'institution législative au Cameroun français entre 1946 et 1960?

**Edith Mireille Tegna**  
Maître de Conférences  
Département d'Histoire  
Université de Ngaoundéré  
Courriel : [teгна2005@yahoo.fr](mailto:teгна2005@yahoo.fr)

### Résumé

En 1946, l'institution représentative est instaurée dans les territoires français d'Afrique. Cette innovation inquiète l'administration coloniale, qui voit en cette institution, la perte de son pouvoir dans ses territoires. Afin de garder leur emprise sur le territoire, elle s'implique considérablement dans ces assemblées. Ceci en créant des assemblées à deux sections : une première section pour les Français et une seconde pour les Africains. Les revendications nationalistes et le processus de décolonisation qui s'activent vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, poussent les Français à envisager un éventuel départ de leur colonie. Ce départ progressif passe par le transfert de l'autorité. L'institution parlementaire n'y échappe pas. C'est ainsi qu'on assiste à une "décolonisation" de l'Assemblée au Cameroun. Ce départ des Français d'une institution qu'ils avaient créée et façonnée implique-t-il une africanisation de l'Assemblée ? Telle est la question qui focalise notre attention. Ce travail d'analyse examine dans ses méandres ce processus de départ des Français de l'Assemblée, et surtout le processus d'appropriation de cette culture parlementaire que d'aucuns ont appelé "africanisation de l'Assemblée". Pour ce faire, nous avons opté pour une combinaison des approches diachronique et synchronique. Ainsi, l'analyse des documents et informations récoltés sur le terrain nous a permis de parvenir à la conclusion selon laquelle le processus d'africanisation de l'Assemblée, qui a été une étape essentielle dans la décolonisation du Cameroun, est très lent et se poursuit toujours au point d'influencer encore aujourd'hui, le dynamisme de cette institution.

Mots Clés : Assemblée, Parlement, africanisation, décolonisation

### **ABSTRACT**

*In 1946, the representative institution is established in the French territories of Africa. This innovation worries the colonial administration, which sees in this institution, the loss of its power in its territories. In order to keep their hold on the territory, he is deeply involved in these assemblies. This by creating assemblies with two sections: a first section for the French and a second for Africans. The nationalist demands and the process of decolonisation which is activated towards the end of the Second World War, push the French to consider a possible departure of their colony. This gradual departure involves the transfer of authority. The parliamentary institution does not escape. Thus we are witnessing a "decolonisation" of the Assembly in Cameroon. Does this departure of the French from an institution they had created and shaped imply an Africanisation of the Assembly? This is the question that focuses*



*our attention. This analytical work examines in its meanders this process of departure of the French of the Assembly, and especially on the process of appropriation of this parliamentary culture that some have called "Africanisation of the Assembly". To do this, we opted for a combination of diachronic and synchronic approaches. Thus, the analysis of the documents and information gathered in the field allowed us to reach the conclusion that the process of africanisation of the Assembly, which was an essential step in the decolonization of Cameroon, is very slow and continues to the point of influencing even today, the dynamism of this institution.*

**Keywords:** *Assembly, Parliament, Africanisation, decolonization*

## **Introduction**

C'est en 1945 qu'un texte du ministre des colonies en France a introduit dans ces territoires l'institution représentative. Cet acte est en conformité avec les résolutions prises à la conférence de Brazzaville tenue du 30 janvier au 8 février 1944. Lorsqu'est élue la première institution représentative au Cameroun en 1946, l'assemblée se compose de deux collèges : une première section constituée de citoyens français à majorité de Blancs et une seconde section constituée de Noirs. Dix années après on note la disparition de cette première section il n'y a plus de section à l'assemblée législative. D'aucuns ont qualifié ce départ progressif des Français comme étant l'"africanisation de l'assemblée". Si nous considérons l'africanisation comme le processus d'appropriation des Africains, une forme de décolonisation, on est en droit de se poser la question de recherche suivante : le départ des Français résulte-t-il d'une appropriation réussie par les Africains de l'institution parlementaire ? Pour répondre à cette question nous avons analysé les informations selon les approches diachroniques et synchroniques. Le terme africanisation a été préféré à celui de Camerounisation à dessein. A cette période on ne parle pas encore d'une nationalité camerounaise. Les Camerounais étaient plutôt appelés les populations locales ou alors les peuples vivants dans le territoire du Cameroun. Ce travail d'analyse s'organise autour de deux parties. Ainsi nous traiterons tour à tour de : d'une assemblée colorée à une assemblée noire : 1946 - 1960 et ensuite de l'africanisation au parlement camerounais.

### **1 – D'une assemblée colorée à une assemblée noire 1946 – 1960**

Les premières assemblées étaient fortement composées de Français bien que moins nombreux que les Africains. Cette forte présence des Français influençait le travail parlementaire. Cette prééminence française à qui certains ont donné un intérêt pédagogique, orientait le fonctionnement de l'assemblée. Progressivement, cette présence française diminue au même moment que le nombre de Français à l'assemblée. Il serait intéressant d'examiner ce processus de "noircissement" de l'institution législative.

## 1.1 - – La présence française à l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM) et à Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM)

La présence française a été perceptible au sein de l'ARCAM pendant toute la mandature et au sein de l'ATCAM pendant les deux années de la mandature. A partir de 1954, la situation connaît une évolution.

En 1946 sont élus les premiers délégués de l'ARCAM. Sa législature commence en janvier 1947. Cette assemblée se compose de quarante 40 membres conformément au décret 43-2676 du 25 octobre 1946,<sup>1</sup> l'instituant. Ces quarante 40 membres sont repartis en deux collèges sections : une première section, composée de 16 membres tous des Français et un second collège composé de 24 membres africains.<sup>2</sup> Le tableau qui suit présente ces élus selon leur section.

**Tableau : 1 les élus et leur section en 1947**

Première section	Seconde section
Albert	Abdul Baghi
Aubery Roger	Abega Martin
Chamaulte Henri	Ahidjo Ahmadou
Coron	Ahmadou Zamey
Dehon	Bessala Valere
Fayet	Chedjou
Fouletier	Douala Bell
Giard	Ebede Albert
Grassard	Efoudou
Guyard	Iyawa Adamou
Koudjaali	Kanga
Lagarde Marcel	Kemajou Daniel
Penanhoat Briec	Mohamadou Ousmanou (lamidot de Bogo)
Schmidt	Mahonde Ahmadou
Tricou	Medou Gaston
	Melone (Abbe)
	Nomo Martin
	Okala
	Pitol
	Seidou (sultan des Bamoun)
	Soppo Priso
	Tella Zimil
	Woungly Massaga
	Yerima Halilou

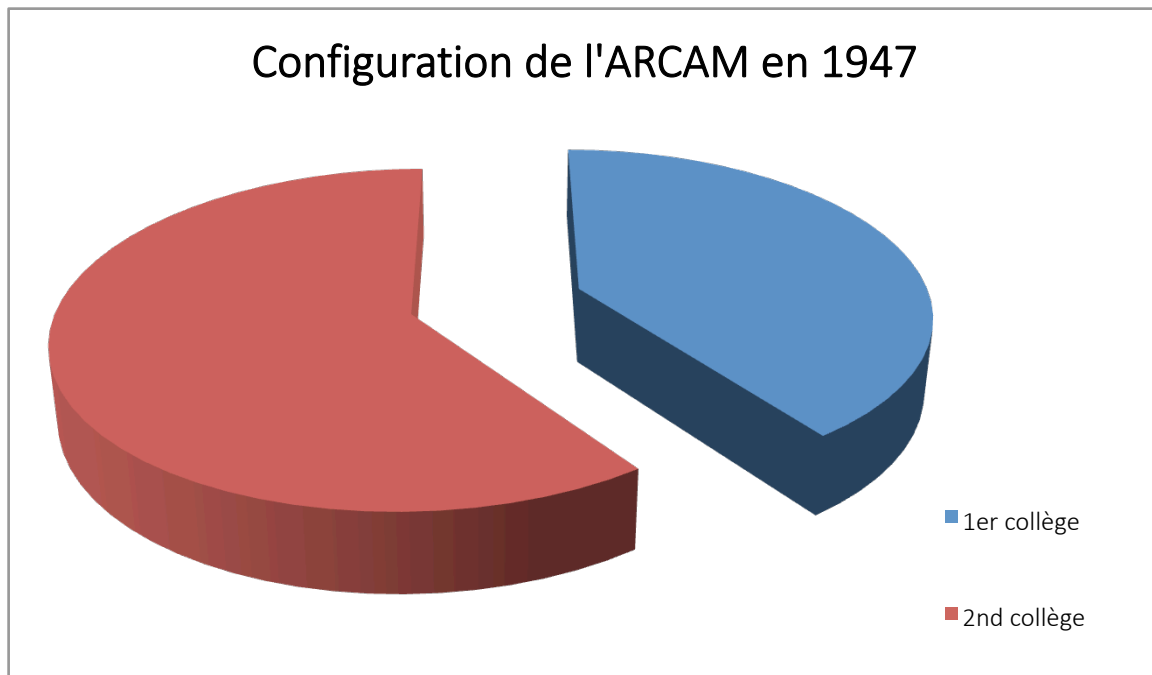
**Source :** Khaloun R., (sd), *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala :C.D.M, p.20.

Cette répartition donnait à l'assemblée la configuration suivante :

<sup>1</sup> Journal Officiel du Cameroun Français (JOCF) n° 626 du 9 octobre 1945, P. 551.

<sup>2</sup> Khaloun R., (sd), *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala :C.D.M, p.20.

**Figure : 1**



**Source :** monté à partir des données tirées de Khaloun R., (sd), 1980, *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala : C.D.M, p.20.

Le premier collège bien qu'ayant un nombre moins important d'élus que le second était imposant. Ils étaient dans toutes les commissions. Des sept commissions qui constituaient l'Assemblée, quatre avaient des présidents issus de la première section. Il s'agit de la commission permanente, la commission du budget, la commission des affaires administratives, la commission des grands travaux. Bref toutes des commissions importantes qui traitent des domaines où les intérêts français sont majeurs.<sup>3</sup> Une seule commission n'a aucun membre du premier collège. Il s'agit de la commission des affaires sociales qui pour les colons est non productive. De plus, les affaires sociales constituent, selon les colons, des gouffres d'argent. Deux commissions ont à leur tête un même président en la personne de Robert Coron qui était un exploitant forestier et fondateur d'une entreprise de travaux publics. Il voulait garder la main mise sur ce secteur d'activité. Il s'agit de la commission permanente et de la commission des grands travaux.<sup>4</sup> Un autre élément de contrôle du parlement est le poste de président de l'Assemblée Nationale qui bien évidemment revient à un Français. En effet Jean Antoine Théophile Grassard (1900 - 1957) a été le premier président de l'ARCAM. Ce premier président est né en juillet 1900 à Saint Rémy les Cherlons.<sup>5</sup> Il était médecin. Il quitta la France pour l'Afrique Equatoriale Française (AEF) et ensuite le Cameroun en 1940. A son arrivée au Cameroun, il s'installe à Foubot dans la région bamoun où il exerce

<sup>3</sup> Khaloun R., (sd), *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala :C.D.M, p.21.

<sup>4</sup> Khaloun R., (sd), *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala :C.D.M, p.21

<sup>5</sup> Jean Antoine Théophile [www.francaislibres.net](http://www.francaislibres.net).

comme médecin puis il y devient planteur de café. Il meurt chez lui à Saint Rémy en août 1957.<sup>6</sup> La photo qui suit est la sienne.

**Photo : 1** Jean Grassard : premier président de l'ARCAM



**Source** : photo prise sur les murs de l'assemblée (Yaoundé - Cameroun)

Avant sa mort, ce militant de la gauche française est élevé au rang de Chevalier de la légion d'honneur. Cette présence dénotait de leur tendance à tout contrôler. Dans la même mandature il est remplacé par Léon Fouletier à partir de 1950. Fouletier est né en mars 1899 à Ouéga en Nouvelle Calédonie. Il a fait une formation de juriste à l'université d'Aix en Provence avant de venir en Afrique plus particulièrement au Cameroun et au Bénin.<sup>7</sup> dans ces deux pays il exerce sa fonction d'avocat.

En 1952, l'assemblée change de statut et est renouvelée. La loi N°52-130 du 6 février 1952<sup>8</sup> apporte des innovations : les femmes qui ont au moins deux enfants morts ou vivant pour la France peuvent désormais voter. Elle institue l'ATCAM qui a désormais un total de 50 membres répartis en deux collèges. Un premier collège composé de 18 élus tous Français et un second composé de 32 élus. Cependant l'institution a une vocation essentiellement

---

<sup>6</sup> Ibid

<sup>7</sup> Emile Albert francelibres.net

<sup>8</sup> Edward Mortimer, 1969, *France and the Africans 1944 – 1960*, a political history, London, Faber and Faber, p. 163.

délibérative comme la précédente. Ainsi, le 30 mars 1952, les personnes suivantes ont été élus<sup>9</sup> dans leur collège respectif.

**Tableau 2 :** Les élus du 30 mars 1952

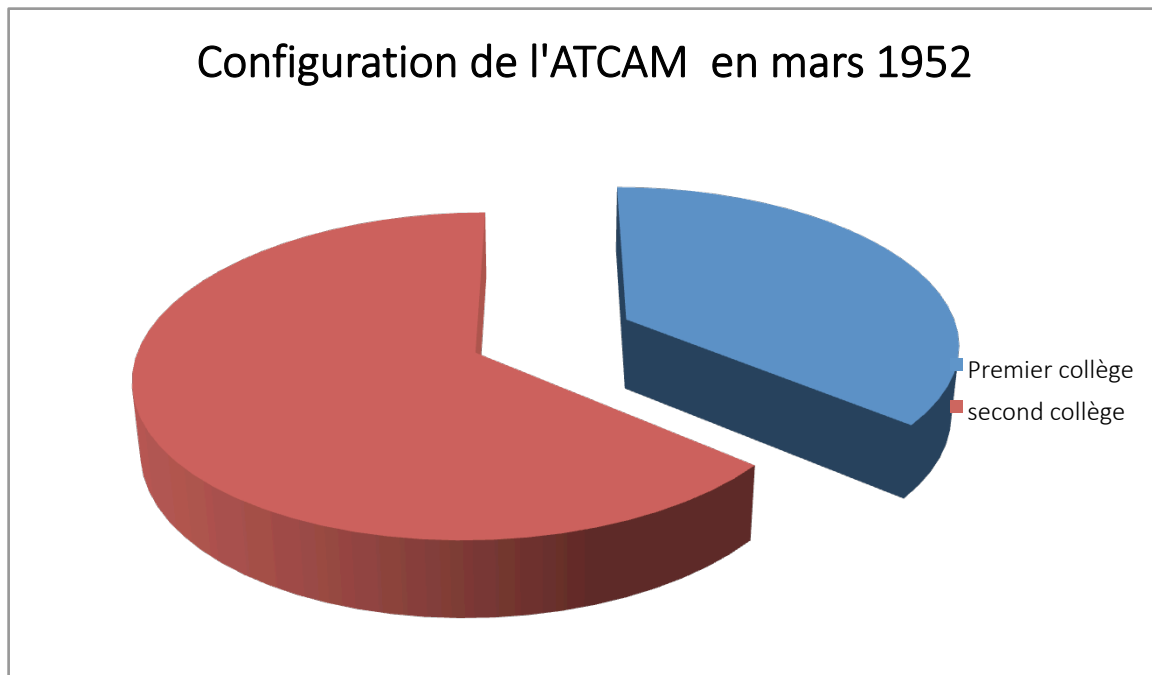
Premier collège	Deuxième collège	Circonscriptions
Albert Emile Victor	Abega Atangana	Nyong et Sanaga
Charlot Jacques Ph. M.	Ahmadou Ahidjo	Bénoué
Chamaulte Henri Paul	Akassou Jean	Diamaré
Duret André	Amoua Zamey	Margui Wandala
Duru André	Assale Charles	Ntem
Gerberon André	Aujoulat Louis Paul	Nyong et Sanaga
Giard Antoine Marie J. J	Babale Oumarou	Bénoué
Gouelle Arthur L.	Chedjou Joseph	Bamileké
Grassard Jean Antoine	Dissake Hans	Nkam
Guyard Joseph Marie	Djoumessi Mathias	Bamileké
Journiac Henri	Etonde Guillaume	Margui Wandala
Koudjaali Mohamed	Fouda Ombga André	Nyong et Sanaga
Lagarde Marcel	Hamadou Ousmanou	Diamaré
Laouilheau Pierre	Iyawa Adamou	Adamaoua
Mandon Alfred J.	Kemajou Daniel	Mungo
Penanhoat Briec M.	Kotouo Pierre	Mbam
Pioleux Jean Marie	Mabaya Jean Bapiste	Haut Nyong
Rocaglia Pierre	Mahondé Adamou	Bénoué
	Marigoh Mboua Marcel	Lom et Kadéi
	Marouf Youssouf	Logone et Chari
	Martin Paul François	Diamaré
	Mbakop Charles	Bamileké
	Mbida André Marie	Nyong et Sanaga
	Medou Mvomo Gaston	Dja et Lobo
	Melone Joseph Atoine	Sanaga Maritime
	Mindjos René Blaise	Boumba et Ngoko
	Njine Ngangley Michel	Bamileké
	Njoya Arouna	Bamoun
	El Hadj Seidou Njimoluh	Bamoun
	Soppo Priso Paul	Wouri
	Woungly Massaga A.	Kribi
	Zoua Lara	Diamaré

**Source :** Khaloun, R. (sd), 1980, *Livre d'or de l'Assemblée Nationale de la République du Cameroun : 1947 – 1978*, PP.36 – 48.

Au regard de ce tableau force est pour nous de constater que le second collège a un nombre plus important d'élus. Et pratiquement toutes les circonscriptions du Cameroun de cette période sont représentées. Cette majorité de Noirs se traduit par le graphique qui suit :

<sup>9</sup>Khaloun R., (sd), *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala :C.D.M, pp. 34 – 49.

**Figure 2**



**Source :** monté à partir des données tirées de Khaloun R., (sd), 1980, *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala : C.D.M, pp. 36 - 48.

La Configuration présente une supériorité numérique du second collège par rapport au premier. Bien que le premier collège soit moins important, les membres de ce collège influencent l'assemblée. Des sept commissions qui composent cette assemblée, cinq sont contrôlées par des Français un de plus qu'à l'ARCAM. Les deux commissions restantes, sont remplies de membres français. Il s'agit de la commission des affaires économiques : le président est Soppo Priso, le premier vice Président est le Français Albert et cette commission comprend 5 Français sur les 13 membres qui la composent. La commission du règlement des vœux et des affaires diverses présidée par Woungly, comprend 4 membres français sur un total de 11 membres. Le premier président de cette assemblée est Aujoulat élu du premier collège.

Louis Paul Aujoulat (1910 - 1073) est un pied noir<sup>10</sup> né le 28 août à Saïda en Algérie. Ce médecin arrive au Cameroun en 1935, dans le but de mener les actions sociales. Il faut dire que dans cet ancien territoire allemand, se développaient des organisations pro allemandes nostalgiques de cette période.<sup>11</sup> Il était question pour la France en cette période de domination de l'Allemagne Hitlérienne de mettre fin à ses initiatives locales. Pour une rare fois la stratégie adoptée était plus humaine. Il était question pour la France d'améliorer les conditions sociales et surtout sanitaires des populations. Ceci dans le but de leur faire oublier l'ancienne

<sup>10</sup> Expression consacrée et utilisée pour désigner ceux des Français né en Algérie.

<sup>11</sup> Emmanuel Tchumtchoua, 1993, "Aux sources de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), la JEUCAFRA, l'UNICAFRA et le RACAM (1938 - 1948)." thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Histoire, Université de Yaoundé I, p. 54. Selon cet auteur, ces Germanophiles étaient regroupés au sein d'une formation : la *Kamerun Eingeborenen Deutsch Geseinter Verein* encore connue sous l'appellation *Kamerun Farbringen für Deutsche Gesinnung Verein*.



colonisation allemande.<sup>12</sup> Aujoulat pour remplir sa mission crée la fondation médicale *Ad Lucem* au Cameroun.<sup>13</sup> Sur le plan politique il est très actif. Il a été parmi les fondateurs de la Jeunesse camerounaise française (JEUCAFRA). En 1951, il crée le Bloc Démocratique Camerounais (BDC). Le portrait qui suit est le sien.

**Photo 2** : Louis Paul Aujoulat



**Source** : <https://www.237online.com> “Louis Paul Aujoulat : le faiseur des rois au Cameroun”

il est élu à plusieurs reprises à l’assemblée au Cameroun. Au cours de sa législature de 1952 à 1955, il est élu président. Il a été le tout premier mentor politique de d’Ahmadou Ahidjo et d’André Marie Mbida.<sup>14</sup> Il a aussi eu une carrière politique en métropole, où il est élu député à l’assemblée française en 1946, 1947 en 1951.<sup>15</sup> En 1953 il est élu président de l’assemblée Nationale française. Il meurt le 1<sup>er</sup> décembre 1973 à Paris. A partir de la troisième année de cette législature, on note un recul de la prééminence blanche.

---

<sup>12</sup> Richard Joseph, 1986, *le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karhala, p. 87.

<sup>13</sup> <https://www.237online.com> “Louis Paul Aujoulat : le faiseur des rois au Cameroun”

<sup>14</sup> Ibid

<sup>15</sup> ibid

## 1.2 – Le départ progressif des Français de 1954 à 1960

Les contextes national et international sont contre la crise. Les mouvements anticolonialistes se développent de plus en plus. Et ceci sans oublier les promesses de Brazzaville 1944.<sup>16</sup> L'impact de cet éveil est la pression que les puissances coloniales subissent et qui leur demande de préparer les peuples colonisés à l'autogestion. C'est dans cette optique que les Français associent davantage les populations locales à la gestion de leurs affaires l'activité parlementaire en fait partie. Cette partie analyse la diminution progressive de la puissance française à l'assemblée. Ceci non sans avoir jeté un regard sur le climat politique qui prévaut au Cameroun à cette époque.

La décennie 50 est marquée au Cameroun sur le plan politique par des joutes oratoires entre les différents partis politiques et l'Union Populations du Cameroun (UPC). En effet, L'émergence des partis politiques notamment l'Union des Populations du Cameroun a généré une prise de conscience collective de certaines élites camerounaises.<sup>17</sup> A côté de ce parti, l'administration coloniale avait pris soin de susciter d'autres partis politiques que certains historiens comme Daniel Abwa ont appelé "les partis administratifs".<sup>18</sup> Ces partis ont pour mission de combattre l'UPC et ils sont protégés et financés par les Français. Par cette action, l'administration coloniale française comptent museler l'UPC qui selon eux est un parti communiste. Ce dernier n'est pas à l'assemblée et pour beaucoup il incarne la branche radicale du nationalisme camerounais. L'UPC se manifeste par des meetings et des interventions dans les tribunes des Nations Unies. Ces interventions placent la France dans une situation délicate compte tenu du statut du Cameroun qui était un territoire sous tutelle. C'est la combinaison de ces différentes pressions<sup>19</sup> qui poussent les Français à impliquer quelque peu les Camerounais à la gestion de leur territoire. A l'assemblée cela se manifeste par l'arrivée en 1954 à la présidence de l'Assemblée du premier Africain : Paul Soppo Priso.

Paul Soppo Priso (1913 - 1996)<sup>20</sup> a été le premier Camerounais à être élu président de l'assemblée. Né le 19 juillet 1913 à Bonadoumé - Douala, Soppo Priso fait ses études primaires à Douala puis, il suit une formation de topographe ce qui lui permet de participer activement à la construction de la ville de Douala. Ses travaux changent la morphologie de la ville de Douala. La photo suivante représente cet acteur de l'histoire du Cameroun.

---

<sup>16</sup> Edward Mortimer, 1969, *France and the Africans 1944 – 1960*, a political history, London, Faber and Faber, pp. 65 -68.

<sup>17</sup> Daniel Abwa, 2010, *Cameroun Histoire d'un nationalisme 1884 – 1961*, Yaoundé, éditions Clé, p.217.

<sup>18</sup> Ibid, p.213.

<sup>19</sup> Ibid, pp. 210 - 235

<sup>20</sup> Soppo Priso devient plus tard un industriel et un habile homme d'affaire. Il est considéré par DeLancey comme étant le premier millionnaire camerounais Il fait fortune dans le bâtiment. Il est propriétaire de nombreuses maisons au Cameroun et à l'étranger. Il meurt le 25 mai 1996 à l'hôpital de Neuilly – sur – Seine. [https ://fr.m.wikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org).



**Photo 3 :** Paul Soppo Priso



**Source :** etudescamerounaises-Canalblog

L'élection de Paul Soppo Priso marque un tournant décisif, car pour la première fois le perchoir est tenu par un Africain. Ce premier président africain suscite beaucoup d'enthousiasme chez les élus du BDC<sup>21</sup> et même certains élus proches de l'UPC. Sa seule présence, marque la fin d'un mythe et rend possible dans l'esprit des Africains leur capacité à s'autogérer<sup>22</sup>

Ainsi, les Français vont progressivement quitter l'assemblée. Le dernier Français à être président de l'assemblée est Jules Ninine.

Jules Benjamin Thaïs Ninine (1903 - 1969) est né le 8 octobre 1903 à Pointe à Pitre en Guadeloupe. Après ses études en Guadeloupe, il vient à l'Université de Paris et étudie le droit et obtient un doctorat en droit. Il est avocat à Douala et en tant qu'administrateur de la France d'Outre Mer, Il travaille à Douala dans la région littorale et à Garoua au Nord du Cameroun.

---

<sup>21</sup> C'est le cas par exemple d' André Marie Mbida qui au sein de l'Assemblée manifeste bruyamment son enthousiasme.

<sup>22</sup> <https://fr.m.wikipedia.org>

A partir de novembre 1946 jusqu'en décembre 1958, il est élu député Camerounais au palais Bourbon.

**Photo 4 : Jules Ninine**



**Source :** [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jules\\_Ninine](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jules_Ninine)

Le 11 janvier 1951 il y est élu secrétaire générale de l'Assemblée Nationale. La photo précédente est celle de Jules Ninine. En 1956, il est élu à l'ATCAM qui deviendra l'Assemblée Législative du Cameroun (ALCAM). C'est pendant cette législature plus précisément en le 10 mai 1957 qu'il est élu président de l'Assemblée Nationale. Il est mort à Paris le 26 avril 1969. Le dernier Français à quitter l'assemblée a été Louis Paul Audat qui était Secrétaire Général entre 1956 et 1960, puis conseiller technique en 1960.<sup>23</sup> Ce départ des Français a été savamment organisé par ceux-ci car il fallait comme le dit Pierre Biarnes montrer à l'opinion internationale que "face à une situation de décolonisation "normale", [la France] était tout à fait à mesure de se comporter de façon libérale sans y être contrainte par la

---

<sup>23</sup> Khaloun, R. (sd), 1980, *Livre d'or de l'Assemblée Nationale de la République du Cameroun : 1947 – 1978*, P. 118.

force”.<sup>24</sup> Est -ce un leurre ou une reconnaissance de la maturité parlementaire des Africains ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre.

## **2 – Africanisation au parlement camerounais**

Depuis l’introduction de l’institution législative, les Camerounais ont découvert la fonction parlementaire et expérience après expérience, ont acquis une certaine culture parlementaire. Cette culture acquise est- elle la raison pour laquelle les Français, ont quitté l’assemblée ? Par ailleurs ce départ de l’assemblée implique t- il un départ définitif des Français?

### **2.1 – les efforts d’africanisation de l’institution législative au Cameroun**

L’institution législative depuis 1947 a connu une longue évolution au cours de laquelle les élus qui ont acquis une certaine expérience. Est-ce pour autant qu’on puisse parler d’africanisation de l’institution parlementaire ?

L’africanisation de l’institution législative se perçoit comme une appropriation de l’institution par les Africains. Cette appropriation passe par la maîtrise de son fonctionnement et l’introduction en son sein et dans son fonctionnement des éléments de la culture africaine. A la base de cette définition, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que, tous les aspects de l’appropriation ne peuvent être vérifiés dans cette assemblée que les Français quittent. En effet, au départ des Français, de nombreux élus Camerounais sont formés à la fonction parlementaire et peuvent déjà former les autres. Certains ont occupé des postes de responsabilité au sein de l’institution : Présidents de l’assemblée, vice présidents, comme nous l’avons vu plus haut, Secrétaire général adjoint puis secrétaire Général c’est le cas de Didier Nzogang qui depuis 1952 occupe le poste de Secrétaire général adjoint puis secrétaire Général en 1960.<sup>25</sup> De nombreux Camerounais ont occupé les postes de président de commission. Soppo Priso, Charles Assalé, Daniel Kemajou Charles Okala sont devenus de grands tribuns suscitant des émules auprès des parlementaires. Soppo Priso et Charles Assalé qui ont plus d’expérience parce qu’étant parmi les députés du Cameroun qui siègent au palais Bourbon, était plus à l’aise dans l’exercice de cette fonction. Ainsi, le savoir faire était là prêt à être utilisé et à être enseigné aux nouveaux élus. Les influences du culturel à l’assemblée sont marginales. Toutefois il convient de relever que les structures administratives traditionnelles constituent un bon tremplin pour les élus à plus d’un titre : premièrement le sang princier a régulièrement joué sa partition dans le choix des élus par les populations. Nous en prenons pour preuve les nombreuses autorités traditionnelles qui ont été élus : le sultan Seidou Njoya Njimoluh des Bamoun, les chefs Djoumessi Mathias des Foreke, Nji Matapit du village Matapit, le sultan Marouf Youssouf du Logone et Chari, les *lamibé* Iyawa Adamou de

---

<sup>24</sup> P. Biarnes, 1987, *Les Français en Afrique Noire de Richelieu à Mitterand*, Paris, Armand Colin, p. 339.

<sup>25</sup> Khaloun, R. (sd), 1980, *Livre d’or de l’Assemblée Nationale de la République du Cameroun : 1947 – 1978*, PP.34 et 118

Banyo, Babale Oumarou de Mayo Oulo, Aboubakary Haman de Tcheboa.<sup>26</sup> Deuxièmement les conseils dans ces structures traditionnelles sont caractérisés par des débats. C'est ce qui a permis à certains élus d'acquérir une habileté dans les débats. Cette adresse va pour certains leur servir à l'assemblée. En dehors de ces cas de rencontres entre les différentes cultures, l'appropriation s'est restreinte à l'apprentissage de la fonction parlementaire et des autres fonctions de l'assemblée et cet apprentissage se poursuit. Ainsi les Français ne sont pas partis parce que les Africains s'étaient complètement adaptés, mais plutôt pressés qu'ils étaient par les nationalistes à l'intérieur et les antis colonialistes à l'extérieur. Ce départ quelque peu forcé poussent es Français à revenir protéger leurs intérêts et garder une certaine main mise sur leur ancienne zone d'influence. Cette nouvelle forme de présence s'exprime à travers la multiplication dans les grandes villes du pays, des bureaux – conseils<sup>27</sup> dans tous les domaines.<sup>28</sup> Face à cette situation on peut, à la suite de Melanie Torrent se poser la question de savoir si les Français sont réellement partis du Cameroun.

## 2.2 – Un départ physique mais une présence continue

Le départ des Français de l'assemblée au moment de l'indépendance a suscité de nombreux débats entre ceux qui soutiennent qu'ils sont partis et ceux qui estiment qu'ils y sont encore très présents.

Le départ physique a au début convaincu tous ceux des Africains qui espéraient obtenir des postes. Ces Africains qui attendaient beaucoup de la décolonisation et de l'indépendance estimaient que le départ des Français supposait la prise en main de leur propre destinée, qu'ils allaient désormais diriger librement l'institution législative dont ils reprenaient les rênes. Mais très vite ils vont déchanter parce que la présence française au sein de l'institution et plus que jamais forte. Un exemple patent est la question des pleins pouvoirs, qui, accordés au général De Gaulle en France, sera dupliquée dans tous les anciens territoires français d'Afrique parmi lequel le Cameroun. Ces pleins pouvoirs qui muselaient le pouvoir parlementaire, permettaient au Français par le truchement des personnes "facilement maniables"<sup>29</sup> placées aux pouvoirs par eux, de garder le contrôle sur les institutions de leurs anciennes colonies. L'institution législative étant l'une des plus importantes. C'est cette situation de "recolonisation" qui pousse certains à dire que la présence française reste perceptible dans des assemblées. De plus, certains auteurs africanistes n'ont-ils pas soutenu que la décolonisation fût un leurre ? Pour eux, les Européens sont partis pour mieux revenir.

---

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Stephen Ellis, 1995, "Entreprises et entrepreneurs africains" <https://books.google.cm>, P. 68.

<sup>28</sup> Mélanie Torrent, 2013, "Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré-) unifications et marginalisations au Cameroun (1954 – 1961)." <https://journals.openedition.org>.

<sup>29</sup> Propos des militants upécistes recueilli dans Jean Achille Mbembe, 1984, *Ruben Um Nyobè. Le problème National Kamerunais*, Paris, L'Harmattan, pp. 133 – 135.

## Conclusion

Aux termes de cette analyse, il appert que l'institution législative à ses débuts était marquée par une forte présence française aussi bien parmi les élus que parmi le personnel permanent de l'assemblée. Cette forte présence est matérialisée par la création en son sein, d'un premier collège essentiellement destiné aux Français et d'un second collège réservé aux Africains. Ce premier collège fonctionne jusqu'en 1956, année où l'assemblée fusionne les deux collèges pour ne plus en faire qu'un. C'est en 1954, que cette assemblée élit son premier président africain en la personne de Paul Soppo Priso. Après une interruption de Jules Ninine, d'autres Africains vont suivre. Cette fusion de collège et ces présidents africains, marquent le départ physique des Français poussés qu'ils étaient par des mouvements nationalistes à l'intérieur du territoire et par des Etats et des lobbies anticolonialistes à l'internationale. Malgré ce départ les Français continuent à dominer l'institution par le biais des personnes minutieusement choisies et placées à la tête du pouvoir et qui leur permettent de conserver leurs intérêts sur le territoire quand ils ne les multiplient pas.

## Sources et références bibliographiques

### Ouvrages

Abwa, D., 2010, *Cameroun Histoire d'un nationalisme 1884 – 1961*, Yaoundé, éditions Clé.

Biarnes, P. , 1987, *Les Français en Afrique Noire de Richelieu à Mitterand*, Paris, Armand Colin.

DeLancey, M. et Dike, M, 2010, *Historical Dictionary of the Republic of Cameroon*, Lanham (Maryland), the Scarecrow Press.

Khaloun R., (sd), *Livre d'or de l'Assemblée Nationale*, Douala :C.D.M

Mbembe, J. A. , 1984, *Ruben Um Nyobè. Le problème National Kamerunais*, Paris, L'Harmattan.

Mortimer, E., 1969, *France and the Africans 1944 – 1960*, a political history, London, Faber and Faber.

### Thèses

Tchumtchoua Emmanuel, 1993, "Aux sources de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), la JEUCAFRA, l'UNICAFRA et le RACAM (1938 - 1948)." thèse de doctorat 3è cycle en Histoire, Université de Yaoundé I.

Tegna Edith Mireille, 2010, “Parlementarisme et pouvoir parlementaire au Cameroun entre 1942 et 1972” thèse rédigée et soutenue en vue de l’obtention du Doctorat PhD en Histoire Politique, Université de Yaoundé I

### **Journaux**

Journal Officiel du Cameroun Français (JOCF) n° 626 du 9 octobre 1945, P. 551.

### **Données webographiques**

Jean Antoine Théophile [www.francaislibres.net](http://www.francaislibres.net).

Ellis Stephen, 1995, “Entreprises et entrepreneurs africains” [https ;//books.google.cm](https://books.google.cm).

Emile Albert [francelibres.net](http://francelibres.net)

<https://www.237online.com> “Louis Paul Aujoulat : le faiseur des rois au Cameroun”

[https ://fr.m.wiikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org)

Torrent Mélanie, 2013, “Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré-) unifications et marginalisations au Cameroun (1954 – 1961). ” [https//journals.openedition.org](https://journals.openedition.org).